



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2012-2013

CH/vg

P.V. ENFPS 28  
P.V. ERMCE 37

**Commission de l'Education nationale, de la Formation  
professionnelle et des Sports**

et

**Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des  
Media, des Communications et de l'Espace**

**Procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2013**

Ordre du jour :

1. Uniquement pour les membres de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports :  
Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 20 et 27 juin 2013
2. Echange de vues avec le Professeur Georg Mein, Doyen de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg, au sujet des lignes directrices de la recherche relative à l'enseignement luxembourgeois
3. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Fernand Kartheiser, M. Pierre Mellina, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Tessa Scholtes, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Norbert Hauptert, M. Marcel Oberweis, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace

M. Jos Bertemes, M. Michel Lanners, M. Gérard Zens, du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
M. Germain Dondelinger, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Dr Gérard Gretsches, Mme Natalie Kirwan, Prof. Dr Romain Martin, Prof. Dr Georg Mein, de l'Université du Luxembourg

Mme Christiane Huberty, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Anne Brasseur, M. Jean Colombera, Mme Christine Doerner, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace

\*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports  
M. Marcel Oberweis, Président de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace

\*

**1. Uniquement pour les membres de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports : Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 20 et 27 juin 2013**

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont adoptés.

**2. Echange de vues avec le Professeur Georg Mein, Doyen de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg, au sujet des lignes directrices de la recherche relative à l'enseignement luxembourgeois**

M. le Président de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports expose qu'à l'origine de la présente entrevue se trouve la deuxième évaluation externe de l'Université du Luxembourg, et plus précisément l'évaluation de la priorité de recherche « Education and Learning in a Multilingual and Multicultural Context », qui ont été présentées le 8 avril 2013 à la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace (cf. procès-verbal afférent). C'est sur la base de l'évaluation de la priorité de recherche précitée que la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports a décidé de procéder à un échange de vues avec M. le Doyen de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education (ci-après : FLSHASE) de l'Université du Luxembourg, au sujet des lignes directrices de la recherche relative à l'enseignement luxembourgeois.

L'évaluation en question présente en effet un intérêt non négligeable. Si les experts-évaluateurs mettent en évidence les atouts de la priorité de recherche « Education and Learning in a Multilingual and Multicultural Context », ils formulent aussi des observations plus critiques, ainsi que des recommandations qui constituent une base solide pour améliorer encore l'efficacité de cette priorité de recherche. Un des grands défis consiste à combiner la recherche de l'excellence scientifique, conformément aux standards internationaux, d'une part, et la mission consistant à alimenter les débats sociétaux en proposant des réflexions scientifiques sur des réalités et des problèmes auxquels se voit confronté le Luxembourg en matière d'enseignement, d'autre part.

- **Présentation**

En introduction, M. le Doyen de la FLSHASE de l'Université du Luxembourg se félicite des échanges très fructueux que lui-même ainsi que les responsables des activités de recherche et d'enseignement concernant les sciences de l'éducation entretiennent avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (ci-après : MENFP).

Les principaux chantiers dans ce domaine sont actuellement les suivants :

- Dans le cadre de la transposition de la réforme de la Fonction publique dans le secteur de l'enseignement, le stage pour les enseignants de l'enseignement secondaire sera réorganisé. Il est prévu que la formation pédagogique des professeurs-stagiaires sera désormais dispensée par l'actuel Institut de Formation continue qui aura recours à des prestataires de services.  
Les représentants de la FLSHASE sont actuellement engagés dans des pourparlers avec le MENFP au sujet du futur rôle de l'Université dans cette formation. M. le Doyen défend le point de vue qu'une partie de cette formation a clairement sa place à l'Université, dont une des missions consiste justement dans la professionnalisation de cette formation. Il ne faut pas oublier qu'au cours des dernières années, l'Université s'est dotée d'une solide expertise et d'une véritable excellence en cette matière. Il ne serait que logique que cette expertise puisse être mise à profit pour relever les défis qui se posent dans l'enseignement luxembourgeois.
- Les représentants de la FLSHASE entretiennent par ailleurs des échanges très constructifs avec le MENFP en matière de monitoring. Dans ce contexte, le projet en vue de la création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing – LUCET) se trouve à un stade très avancé.
- Ayant fait l'objet d'une réorganisation substantielle, le programme du Bachelor en Sciences de l'Éducation a été évalué de manière très positive dans le cadre d'une évaluation à part réalisée par un comité spécifique<sup>1</sup>.
- Enfin, la FLSHASE entretient encore des échanges avec le MENFP au sujet de la mise sur pied d'un programme de *Master in Secondary Education*, programme qu'il s'agit d'harmoniser avec la future formation pédagogique.

A l'aide d'un document *PowerPoint*, M. le Doyen et ses collaborateurs présentent les principales activités de recherche et d'enseignement relatives aux sciences de l'éducation et au système éducatif luxembourgeois, qui sont actuellement effectuées ou prévues au sein de la FLSHASE de l'Université du Luxembourg. A cet effet, il est renvoyé à la présentation annexée au présent procès-verbal.

Cette présentation s'articule autour des axes suivants :

- A la page 2 sont fournies des données statistiques relatives aux étudiants inscrits dans certains programmes de la FLSHASE. A noter qu'environ la moitié du nombre total des étudiants de cette faculté sont inscrits dans des programmes du niveau bachelor, si bien que la FLSHASE est appelée à jouer un rôle important dans la formation universitaire de base. Plus de 60% des étudiants en bachelor sont des Luxembourgeois. En règle générale, la majorité des étudiants luxembourgeois qui souhaitent poursuivre leurs études à l'issue du bachelor optent alors pour des programmes de master à l'étranger.  
Du point de vue du nombre des étudiants et de l'envergure qu'il représente en termes de ressources humaines, le Bachelor en Sciences de l'Éducation occupe une place considérable parmi les programmes de la faculté.  
Etant donné que le Bachelor en Sciences Sociales et Educatives présente un certain nombre de points de recoupement avec le Bachelor en Sciences de l'Éducation, il est

---

<sup>1</sup> A rappeler qu'une ébauche de cette évaluation a été présentée à la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace lors de la réunion précitée du 8 avril 2013.

prévu de mettre en place une collaboration plus étroite entre les deux programmes et de favoriser la création de synergies.

Regroupant quelque 400 étudiants et mobilisant des ressources humaines considérables, la formation pédagogique occupe une place non négligeable au sein de la FLSHASE. Comme signalé ci-dessus, les représentants de la faculté entretiennent actuellement des échanges avec le MENFP au sujet de l'évolution future de cette formation.

Au total, quelque 44% des membres du corps académique de la FLSHASE sont impliqués dans le domaine des sciences de l'éducation au sens large du terme. Il s'agit en fait d'un héritage historique qui a incombé à cette faculté au moment de la création de l'Université. Entre-temps, la FLSHASE a investi considérablement dans ce domaine et a activement contribué à son développement, si bien qu'elle peut désormais se prévaloir d'un haut degré de professionnalisation en cette matière.

- Les pages 3 à 7 sont consacrées à la présentation des principaux objectifs, sujets et projets de la priorité de recherche « Education and Learning in a Multilingual and Multicultural Context ».

Aux pages 6 et 7 est plus particulièrement présenté le projet d'un rapport national sur l'éducation (Nationaler Bildungsbericht) qui sera réalisé sur commande du MENFP.

- Aux pages 8 à 14 est présenté le projet en vue de la création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing – LUCET). Comme il ressort des données résumées à la page 9, il existe en effet un grand besoin en instruments d'évaluation au Luxembourg. Or, compte tenu des spécificités de la population, il n'est guère possible de reprendre tels quels des outils développés à l'étranger. Par ailleurs, au vu de la taille du pays, il n'est guère probable qu'un éditeur commercial accepte de développer de tels outils pour le Luxembourg. Voilà pourquoi le Luxembourg doit développer sa propre expertise dans ce domaine.

Une des missions du centre visé consistera dans la réalisation des épreuves standardisées (cf. p. 10-11). A rappeler que la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports s'est vu présenter, le 18 avril 2013, les résultats des épreuves standardisées réalisées au cours de l'année scolaire 2011-2012 auprès des élèves du cycle 3.1. de l'enseignement fondamental et des classes de 5<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire et secondaire technique (cf. procès-verbal afférent).

En relation avec les épreuves standardisées, il est en outre prévu de mettre au point une base de données longitudinale sur l'évolution des compétences scolaires des élèves, tout en respectant évidemment le principe de la protection des données à caractère personnel (cf. p. 12).

D'autres défis consisteront par exemple dans la réalisation d'épreuves cognitives qui permettent d'évaluer le potentiel cognitif des élèves et qui soient adaptées à la spécificité de la population, ou encore d'épreuves permettant l'identification d'enfants à besoins spécifiques dans un contexte multilingue (cf. dyslexie, dyscalculie), ainsi que d'épreuves permettant l'identification d'enfants « à haut potentiel » (cf. p. 13).

Enfin, dans une perspective d'ouverture au grand public est visée la mise en place d'un « centre de diagnostic » qui élabore des procédures canoniques de diagnostic et qui propose aussi des activités de formation pour psychologues et enseignants. Dans une perspective de diversification économique, ce centre de diagnostic pourrait par ailleurs jouer le rôle de maison d'édition de tests luxembourgeoise à visée internationale (cf. p. 14).

- Les pages 15 à 22 sont dédiées au Bachelor en Sciences de l'Education. A la page 16 sont évoqués les principaux défis auxquels se trouvent confrontés les responsables de ce programme. A la page 17 sont énumérées les bases sur lesquelles sont fondées la structure et l'assurance de la qualité du Bachelor en

Sciences de l'Education. Dans ce contexte sont entre autres reprises les principales recommandations émises par les évaluateurs dans le cadre de l'évaluation séparée de ce programme finalisée en mai 2013 (cf. *supra*).

En général, le programme précité repose sur une approche visant à assurer le lien entre recherche et enseignement (cf. p. 19-20). Le concept des Lehr-Lern-Werkstätten (LLW) est censé favoriser une telle approche (cf. p. 21).

A la page 22 sont énumérées les prochaines étapes prévues en relation avec le développement du programme, telles qu'elles découlent entre autres des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation de mai 2013.

- **Echange de vues**

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Suite à un questionnement afférent, M. le Doyen expose qu'actuellement est élaboré le troisième plan de développement quadriennal de l'Université du Luxembourg, qui couvrira la période de 2014 à 2017. Selon une première version, le domaine « Education and Learning in a Multilingual and Multicultural Context » restera une priorité de recherche. Dans une prise de position *ad hoc*, le recteur se fonde sur les recommandations émises dans le cadre de la deuxième évaluation externe pour souligner qu'en termes d'*output* et d'engagement, le bilan de cette priorité est positif, tandis que le cadre structurel n'est pas encore suffisamment élaboré. Il ne faut en effet pas perdre de vue que la structure de la FLSHASE s'est considérablement agrandie au fil des années, si bien que les activités relatives au domaine de priorité précité se répartissent sur au moins trois unités de recherche de la faculté. Il s'agit de fait d'un domaine marqué par une grande hétérogénéité et complexité, englobant de nombreuses facettes. Selon M. le Doyen, il faudrait dès lors se focaliser sur une restructuration plutôt que sur un élargissement de cette priorité de recherche. Y pourra contribuer par exemple le projet de la création d'un centre d'évaluation en éducation qui renforcera la visibilité de certaines activités. D'autres réflexions d'ordre structurel concernent des enseignements dispensés dans ce domaine – on n'a qu'à penser à la collaboration renforcée qui est visée entre le Bachelor en Sciences Sociales et Educatives et le Bachelor en Sciences de l'Education. En tout état de cause, il existe un consensus parmi les acteurs concernés pour renforcer cette priorité de recherche dans le domaine structurel, en vue d'assurer son lien aussi bien avec le terrain luxembourgeois qu'avec la recherche internationale.

- Du point de vue des ressources humaines, la FLSHASE compte, en 2013, 381 collaborateurs dont 94 font partie du corps académique des enseignants-chercheurs, 131 du corps intermédiaire des assistants-doctorants et des assistants-postdoctorants, 105 du personnel scientifique, 41 du personnel administratif et 10 du personnel technique. Parmi les 94 membres du corps académique, 41 interviennent dans le domaine des sciences de l'éducation au sens large du terme, soit 44%.

- Etant donné que les membres du corps académique sont recrutés par des procédures internationales, il se pose la question de savoir dans quelle mesure des chercheurs recrutés par ce biais sont disposés à focaliser leurs activités de recherche et d'enseignement sur la priorité de recherche susmentionnée, qui s'intéresse, après tout, à des problématiques spécifiques au Luxembourg.

En réponse, il est expliqué que les responsables n'ont guère de problèmes à recruter des chercheurs hautement qualifiés, disposant d'une renommée internationale. Cela tient entre autres au fait que l'Université peut offrir des conditions de travail et de recherche attractives. S'y ajoute que dans le domaine des sciences de l'éducation, il existe des sujets de recherche particulièrement intéressants, qui sont liés à la diversité de la population du Luxembourg et qui présentent un intérêt considérable au-delà des frontières. De plus, au vu

de la taille du pays, il est possible d'étudier l'ensemble d'une cohorte, ce qui dispense de la nécessité de procéder par échantillons. Pour les chercheurs, le Luxembourg constitue en quelque sorte un véritable laboratoire de recherche. Un défi crucial consiste toutefois à motiver ces chercheurs à fréquenter aussi le terrain. Dans ce domaine, il reste encore des efforts à faire, d'autant que les chercheurs y rencontrent parfois des résistances.

Un problème plus spécifique concerne les jeunes chercheurs qui ont fait un doctorat sur des questions relatives au système éducatif luxembourgeois. Il ne semble pas toujours réaliste de leur imposer de poursuivre leur cursus académique auprès d'une autre université, forcément étrangère, où, au vu de leurs domaines de recherche, les perspectives de carrière sont plutôt réduites. Il se pose ainsi la question de savoir comment on peut intégrer ces jeunes chercheurs à l'Université du Luxembourg, sans pour autant perdre de vue la perspective internationale. Cette ouverture peut en effet se faire aussi par la participation de chercheurs luxembourgeois à des projets de recherche internationaux et par la constitution de réseaux internationaux.

Il serait en outre intéressant de permettre à des enseignants luxembourgeois de s'engager dans une carrière académique. A cet effet, il faudrait mettre en place un modèle spécifique.

- En relation avec le centre d'évaluation en éducation (LUCET), il est expliqué qu'au vu de la spécificité de la population, marquée par une grande hétérogénéité, le Luxembourg doit développer ses propres instruments d'évaluation. Il est toutefois envisageable que de tels outils puissent être mis par la suite à la disposition d'autres pays. Ainsi, des épreuves en portugais pourraient être standardisées pour être exportées au Portugal ou encore au Brésil, d'autant que la FLSHASE entretient de bons contacts avec des universités brésiliennes. Le Luxembourg pourrait en outre devenir un acteur à activité internationale dans le domaine des tests assistés par ordinateur, domaine dans lequel il a développé entre-temps une grande expertise.

Suite à une question afférente, il est précisé que la prise en compte du volet de la coopération est parfaitement envisageable dans ce contexte.

A préciser encore que le LUCET sera inscrit au plan quadriennal 2014-2017 de l'Université et qu'il démarrera en janvier 2014.

- Au sujet des épreuves standardisées, les experts soulignent qu'elles ont lieu plutôt au début de l'année scolaire. Au cycle 3.1., ces épreuves visent à vérifier si les socles de compétences prévus par le plan d'études pour le cycle 2 sont atteints. Elles constituent de cette façon un outil intéressant pour l'enseignant qui sera amené à suivre son groupe pendant le cycle 3.

Plutôt que de se limiter à vérifier les acquis de l'élève à la fin d'un processus d'apprentissage, il est en effet particulièrement utile de procéder à une évaluation avant le début de ce processus. C'est ainsi que l'enseignant peut dégager où se situe l'élève en termes d'apprentissage et identifier ses forces et ses faiblesses, ce qui lui permet par la suite de travailler avec lui de façon ciblée.

Il est prévu de réaliser peu à peu des épreuves standardisées au début de chaque cycle (début des cycles 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental, classes de 7<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire), de sorte que chaque élève disposerait d'un *feedback* à cinq moments de sa carrière scolaire. C'est ainsi que pourra être constituée une base de données longitudinale qui permettra de mesurer l'efficacité soit de mesures existant depuis longtemps, soit de mesures de réforme. Il sera évidemment aussi possible de faire des études plus ponctuelles, qui serviront par exemple à vérifier si un projet mis en œuvre dans une ou plusieurs écoles a des effets sur les domaines de compétences évalués.

- En ce qui concerne la question de l'utilité du redoublement, il est signalé qu'en Finlande, où la population scolaire est beaucoup plus homogène qu'au Luxembourg, l'on identifie quelque 30% d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Plutôt que d'être amenés à redoubler une année scolaire, ces enfants se voient alors accorder un support individualisé.

Il ne saurait donc être question de supprimer simplement le redoublement. Il faudrait plutôt le remplacer par des mesures d'encadrement personnalisé. En découlent évidemment des besoins supplémentaires en personnel.

- Dans le cadre du Bachelor en Sciences de l'Education, les Lehr-Lern-Werkstätten (LLW) (cf. p. 21) sont censés favoriser, dans une approche réflexive, les échanges entre théorie et pratique. Pour ce programme, il importe en effet de se conformer aux standards académiques internationaux, d'autant qu'environ 10% des étudiants qui achèvent ce cursus continuent leurs études universitaires et finissent par s'orienter vers la recherche. Chaque projet réalisé dans le cadre des LLW est validé par 8 ECTS.

- Il est constaté que l'Université du Luxembourg en général et la priorité de recherche « Education and Learning in a Multilingual and Multicultural Context » en particulier entendent contribuer au processus de développement scolaire sous forme d'analyses et d'expertises (cf. p. 4). Il se pose ainsi la question de savoir de quelle façon les contributions de l'Université sont prises en compte par le MENFP et si ce dernier passe aussi des commandes concrètes aux chercheurs en sciences de l'éducation.

En réponse, il est défendu le point de vue qu'il s'agit certes de mettre des connaissances scientifiques à la disposition du monde politique, mais nullement d'exercer une influence sur les décisions. En sciences de l'éducation sont réalisées tant des études non commandées que des études commandées. Parmi ces dernières, l'on peut citer, à titre d'exemples, le premier bilan de la réforme de l'Ecole fondamentale établi en 2013 par l'unité de recherche *Languages, Culture, Media and Identities* (LCMI), ainsi que le rapport d'expertise en vue de l'adaptation des bilans intermédiaires à l'Ecole fondamentale, dont la commande découlait en quelque sorte du bilan précité de la réforme de 2009. L'Université a été chargée en outre de réaliser le rapport national sur l'éducation évoqué ci-dessus.

Il est vrai que dans le domaine des sciences de l'éducation, la distinction entre recherche non commandée et recherche commandée est moins nette que dans d'autres matières, où certaines études sont commanditées et financées par l'industrie. En matière de sciences de l'éducation, il s'agit plutôt d'une expertise qui est mise à la disposition des acteurs.

- Quant au rapport national sur l'éducation qui a été commandé par le MENFP, il est précisé, en termes de calendrier, qu'une première version est censée être finalisée pour fin 2014, de sorte qu'une version retravaillée pourra être présentée au MENFP au printemps 2015. Selon les prévisions, la version finale sera disponible en automne 2015.

MM. les Présidents remercient tous les intervenants de l'échange fructueux.

### **3. Divers**

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 18 juillet 2013

La Secrétaire,  
Christiane Huberty

Le Président de la Commission de  
l'Education nationale, de la Formation  
professionnelle et des Sports,  
Ben Fayot

Le Président de la Commission de  
l'Enseignement supérieur, de la Recherche,  
des Media, des Communications et de  
l'Espace,  
Marcel Oberweis

Annexe :

Présentation *PowerPoint* de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts  
et des Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg



Faculty of Language  
and Literature, Humanities,  
Arts and Education

Prof. Dr. Georg Mein  
Dekan



11.07.2013

# Studenten

Bachelor degree (all years): student registrations									
	W-08/09	S-08/09	W-09/10	S-09/10	W-10/11	S-10/11	W-11/12	S-11/12	W-12/13
<b>FLSHASE</b>	<b>1 094</b>	<b>957</b>	<b>1 167</b>	<b>1 065</b>	<b>1 167</b>	<b>1 026</b>	<b>1 171</b>	<b>1 048</b>	<b>1 225</b>
<b>Bachelor en Sciences de l'Education</b>	499	481	498	489	501	474	483	469	439
Bachelor en Cultures Européennes	346	256	414	336	389	300	406	325	453
Bachelor en Psychologie	132	120	125	120	135	130	143	130	154
Bachelor en Sciences Sociales et Educatives	117	100	130	120	142	122	139	124	179

% share of all BA students of the FLSHASE

<b>Bachelor en Sciences de l'Education</b>	46%	50%	43%	46%	43%	46%	41%	45%	36%
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

	W-08/09	S-08/09	W-09/10	S-09/10	W-10/11	S-10/11	W-11/12	S-11/12	W-12/13
<b>FSTC</b>	<b>693</b>	<b>576</b>	<b>706</b>	<b>586</b>	<b>710</b>	<b>566</b>	<b>717</b>	<b>625</b>	<b>807</b>
<b>FDEF</b>	<b>932</b>	<b>833</b>	<b>1 070</b>	<b>968</b>	<b>1 216</b>	<b>1 072</b>	<b>1 334</b>	<b>1 168</b>	<b>1 390</b>

<b>Total UL : BA students</b>	<b>2 719</b>	<b>2 366</b>	<b>2 943</b>	<b>2 619</b>	<b>3 093</b>	<b>2 664</b>	<b>3 222</b>	<b>2 841</b>	<b>3 422</b>
-------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Other teacher training study programmes at FLSHASE

	W-08/09	S-08/09	W-09/10	S-09/10	W-10/11	S-10/11	W-11/12	S-11/12	W-12/13
Master in Management und Coaching im Bildungs- und Sozialwesen (P)	-	-	-	-	-	-	28	23	24
Formation Pédagogique	192	332	178	326	173	391	256	421	398

11.07.2013





Faculty of Language  
and Literature, Humanities,  
Arts and Education

**Universitäre Forschung zur  
Schul- und Curriculum-  
entwicklung in Luxemburg  
Prof. Dr. Daniel Tröhler**



# Forschung, Expertise, Entwicklung

- Die Luxemburger Gesellschaft in ihrer exemplarischen Vielfalt und Dynamik verlangt vom Bildungssystem eine permanente Überprüfung und Optimierung seiner Leistung
- Bildung und gesellschaftliche Entwicklung stehen damit in einem in einem gegenseitigen Beziehung
- Mit Hilfe wissenschaftlicher Methoden und Theorien in den Sozial- und Erziehungswissenschaften will die Universität Luxemburg zu dieser permanenten Schulentwicklung in Form von Analyse und Expertise beitragen
- Die Analyse verfährt quantitativ und qualitativ, im zeitlichen Längs- wie im Querschnitt; die Expertise orientiert sich an internationalen Standards und Erfahrungen

11.07.2013



# Inhalte

- Schulreform und Schulentwicklung
- Curriculumentwicklung (Lehrplan und Lehrmittel)
- Konzepte von Grund- und Weiterbildung von Lehrkräften
- Migration und Integration (in Bezug auf Schule)
- Formale und non-formale Bildung
- Übergänge im gesamten Bildungssystem  
(Selektionsfragen und soziale Stratifikation)

11.07.2013

# Nationaler Bildungsbericht (1/2)

Der (bereits vorgesehene) Nationale Bildungsbericht ist ein zentrales Mittel der Schulentwicklung.

Er stellt der Öffentlichkeit Wissen zur Schule und Anregungen zu ihrer Entwicklungsmöglichkeiten vor.

Er umfasst drei Teile:

- **Bildungsatlas:** Bildungsstatistiken und Analysen
- **Thematischer Schwerpunkt:** Analysen zu zentralen, aktuellen Fragen wie Schulreform, Multilingualität, Professionalität von Schulleitungen, Heterogenität, etc.
- **Langzeitstudie:** dauerhafte Untersuchung über u.a. die Integrationsleistung der Schule (Postulat der Chancengleichheit) als Grundlage der gesellschaftlichen Entwicklung

11.07.2013

# Nationaler Bildungsbericht (2/2)

Der Nationale Bildungsbericht ist damit eine bildungspolitisch wichtige Schnittstelle von Schule, Gesellschaft und Wissenschaft.

- Sondiert gesellschaftliche und politische Bedürfnisse an der Schule und die Zufriedenheit mit der Leistung (*outcome*)
- Macht theoretisch geklärte Vorschläge zur möglichen Anpassungen in der Bildungspolitik (*policy*)
- Hilft, die Umsetzungsinstrumente zu entwickeln: Lehrplan, Lehrmittel, Aus- und Weiterbildung (*input*)
- Hilft, die tatsächliche Umsetzung mit quantitativen und qualitativen Verfahren zu prüfen (*evaluation*)
- Liefert regelmäßig unabhängige und aktuelle Studien zu bildungspolitischen Fragen (*information*)

11.07.2013



Faculty of Language  
and Literature, Humanities,  
Arts and Education

**Création d'un centre  
d'évaluation en éducation  
(Luxembourg Centre for  
Educational Testing:  
LUCET)**

**Prof. Dr. Romain Martin**

11.07.2013



# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

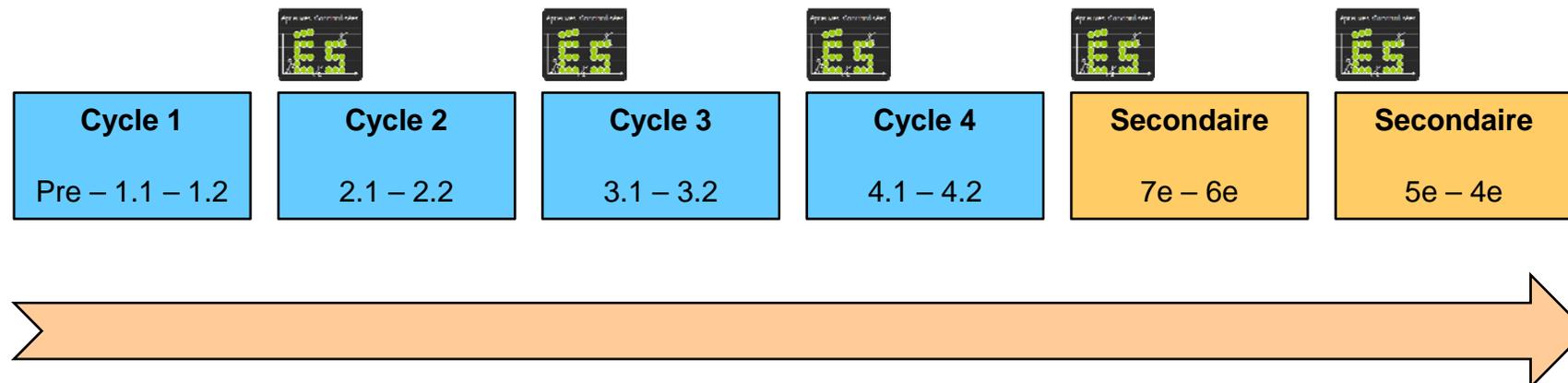
- Grands besoins d'instruments d'évaluation suite à :
  - Une population multilingue présentant une grande hétérogénéité
  - Des besoins de pilotage à des niveaux différents
- Pas d'éditeur de tests au Luxembourg
  - La taille du pays rend le Luxembourg inintéressant pour des maisons d'édition internationales

11.07.2013

# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

Réalisation des épreuves standardisées (EpStan)

- Epreuves en début de cycle afin d'évaluer l'acquisition des socles d'apprentissage relatifs à des compétences-clés enseignées au cycle précédent



11.07.2013

# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

## Réalisation des épreuves standardisées (EpStan)

- Feedback à quatre niveaux différents:
  - Niveau national
  - Niveau école
  - Niveau classe
  - Niveau individuel
- Utilisation comme instrument de pilotage et comme instrument de développement de la qualité scolaire
- Collaboration étroite avec l'ADQS du MENFP

11.07.2013

# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

Mise au point d'une base de données longitudinale sur l'évolution des compétences scolaires des élèves permettant d'analyser :

- L'efficacité de mesures existant depuis longtemps dans le système scolaire: par ex. la mesure du redoublement
- L'efficacité des mesures de réforme introduites dans le système scolaire
- L'efficacité à long-terme d'interventions contrôlées introduites pour supporter les apprentissages des élèves: p.ex. des mesures d'appui pour le développement de la langue maternelle des jeunes enfants
- La progression individuelle des élèves (utilisable p.ex. dans un contexte d'orientation)

11.07.2013



# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

- Réalisation d'épreuves cognitives permettant d'évaluer le potentiel cognitif des élèves et adaptées à la population multilingue et hétérogène qui caractérise le Luxembourg
- Réalisation d'épreuves permettant l'identification d'enfants à besoins spécifiques dans un contexte multilingue
  - Dyslexie
  - Dyscalculie  
(cf. loi sur les aménagements raisonnables)
- Réalisation d'épreuves permettant l'identification d'enfants à « haut potentiel »

11.07.2013

# Création d'un centre d'évaluation en éducation (Luxembourg Centre for Educational Testing: LUCET)

- Préparation d'un « centre de diagnostic » ouvert au grand public et élaborant des procédures canoniques de diagnostic pour difficultés d'apprentissages ou pour enfants à « haut potentiel »
- Activités de formation pour psychologues et enseignants
- Ce centre de diagnostic pourrait jouer le rôle de maison d'édition de tests luxembourgeoise à visée internationale
  - Unique dans la Grande Région
  - Instruments en portugais pourraient par ex. être exportés au Portugal et au Brésil
  - Le Luxembourg pourrait devenir un acteur à activité internationale, particulièrement dans le domaine des tests assistés par ordinateur

11.07.2013



**Faculty of Language  
and Literature, Humanities,  
Arts and Education**

**Bachelor en Sciences de  
l'Éducation (BScE)**

**Dr. Gérard Gretsich**



# Challenges

- Qualifikation für verschiedene Institutionen (précoce, école fondamentale, EDIFF, enseignement préparatoire, 3-17 Jahre)
- Heterogenität an den Schulen (Migranten, Sprachen und Kulturen, Status, unterschiedliche Begabungen und Schwierigkeiten)
- Theorie-Praxis-Gefälle als grundsätzliche Herausforderung jeder Lehrerbildung
- Der forschende Lehrer (teacher-researcher)

11.07.2013

# Struktur und Qualitätssicherung

Die Struktur und die Qualitätssicherung des BScE basieren auf Transparenz, Kohärenz und Qualität im Rahmen:

- der Richtlinien von Bologna, Universität, MEN
- der Vorgaben und Empfehlungen des 'Comité de pilotage'
- des Feedbacks von externen Partnern
- der internen Regeln und Konzeptpapieren
- der Empfehlungen des externen Evaluationsberichtes vom Mai 2013:
  - 'become self-reflective and question the why and how of teaching and learning'
  - 'research undertaken by students should be increasingly linked to practice'
  - 'explore some attractive venues for research development (e.g. to explore multilingualism in schools', but also in other institutions linked to education)
  - involve academic researchers, mentors in schools in research-based projects by students

11.07.2013

# Allgemeine Zielvorstellungen des BScE und Bedürfnisse der Professionalisierung: Das Lehrerleitbild

- Zielgruppengerechte Vermittlung grundlegender Kenntnisse, Fähigkeiten und Methoden
- Unterstützung und Förderung der Entwicklung einer mündigen und sozial verantwortlichen Persönlichkeit
- Diagnostik und Leistungsbeurteilung
- Kommunikation, Unterstützung und Beratung
- Organisation und Schulentwicklung
- Selbstreflexion und kontinuierliche Weiterentwicklung beruflicher Kompetenzen

11.07.2013



# Die Verbindung zwischen Forschung und Lehre

Zentrale Bedeutung der wissenschaftlichen Forschung als Grundlagen und Orientierungspunkt für die Lehre und die angehenden Lehrpersonen:

- Ausrichtung der Lehre an Forschungsfragen und Konzeptionalisierungen des Lehr/Lernverhaltens allgemein
- Der ‘forschende Lehrer’, der durch praxisorientierte Forschungsarbeiten die Lernbedingungen, -voraussetzungen und -erfolge der Schüler (be)wertet und ändert

11.07.2013

# Die Verbindung zwischen Forschung und Lehre

- Systematische Verzahnung von Praktika (Praxis) und theoretischen Angeboten (préparation au stage, Intra-Seminare; Tutorate; Forschungsprojekte; forschungsbasierte Abschlussarbeit, LLWs)
- Kooperation mit Lehrern, Partnerschulen und außerschulischen Bildungseinrichtungen, um Lehr-Lernforschungsprojekte durchzuführen
- Portfolio (Reflexion)(ästhetische Biografie)
- Kurse (cours magistraux, Seminare, Tutorate)

11.07.2013

# Die Lehr-Lern-Werkstätten (LLW)

- Die LLWs lehnen sich an die praxisorientierte Lehr-Lern-Forschung an und sollen eine Verknüpfung von Theorie und Praxis in mannigfaltigen schulischen und außerschulischen **Projekten** (ca. 100 in 2 Semestern) erlauben
- Die Studierenden absolvieren in den Semestern 5 - 8 insgesamt 8 LLW:
  - 3 in den *Sprachen* (*Schreiben* und *Lesen* sind Pflicht)
  - 2 in der *Mathematik* (*situations problèmes* ist Pflicht)
  - Jeweils 1 in den *Sciences*, der *Ästhetik* und der *Bewegungs-, Spiel-, Sport- und Gesundheitserziehung (BSSG)*

11.07.2013

# Nächste Schritte

- Professur für Lehr-/Lernforschung
- Institut für Lehr-/Lernforschung
- Spezialisierte Master's Programme als win-win Situation für alle Stakeholder (Empfehlung Audit BScE Mai 2013)
- Kooperation zwischen BScE und BSSE

11.07.2013





**Faculty of Language  
and Literature, Humanities,  
Arts and Education**

**Merci pour votre attention !**

**Herzlichen Dank für Ihre  
Aufmerksamkeit!**

11.07.2013

